



# LES BRÈVES

## de Sermaise

N° 29  
Janvier 2023

### Bonne année 2023 !

L'équipe municipale et l'ensemble des agents communaux vous présentent leurs vœux les plus chaleureux pour cette **nouvelle année**.

### Vœux du Maire



C'est dans une ambiance chaleureuse, entourés de nombreux élus du département et du territoire du Dourdannais, que nous nous sommes retrouvés lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Plaisir et émotion étaient mêlés pour l'occasion, puisqu'il s'agissait d'une grande première pour l'équipe municipale après deux ans d'empêchement consécutifs à la crise sanitaire.

Après avoir salué et remercié l'ensemble des personnes présentes, Madame le Maire a souhaité à l'assemblée le meilleur pour cette nouvelle année.

Dans une période marquée par la hausse inconsiderée du coût des énergies, impactant les particuliers comme les collectivités, espoir, détermination et enthousiasme ont été les maîtres mots de cette intervention.

Madame Hautefeuille a aussi tenu à saluer le personnel communal pour son implication, sa polyvalence et son professionnalisme au service de la population.

Les président(e)s de nos associations, qui contribuent à faire rayonner notre village sur le territoire et au-delà, ont aussi été mis à l'honneur.

Après un récapitulatif des actions menées en 2022, c'est la présentation du futur contrat rural qui aura clôturé ce discours.

Projet ambitieux s'il en est, celui-ci s'inscrit dans le temps et fixera le cap de ces prochaines années.

Il verra la construction d'un nouveau centre de service technique pour accueillir nos agents dans des locaux adaptés, la réhabilitation de la cuisine de la Grange et enfin la remise en état du logement d'urgence de la commune.



### Route du Mesnil



Les vents violents de ces derniers jours ont entraîné la chute de plusieurs arbres sur notre commune.

C'est ainsi que dans la montée du Mesnil, les pompiers, accompagnés de nos services techniques, sont intervenus pour dégager un arbre tombé sur des fils électriques.

Les services de secours ont été contraints de procéder temporairement à la fermeture de la route afin de pouvoir sécuriser les lieux.



### Intervillages



Depuis maintenant quelques semaines, toute l'équipe des Intervillages est à pied d'œuvre afin de procéder aux premiers essais des jeux retenus pour l'occasion.

Petits et grands n'ont pas hésité à donner de leur personne pour tester en condition réelle le "Touché Coulé", le "Docteur Maboul", « l'Hippo gloutons » et le « Pac Man »

Des essais concluants !

De bon augure pour la suite.

Nous rappelons que les Intervillages se dérouleront les 13 et 14 mai 2023 à Sermaise.

Pensez d'ores et déjà à réserver votre weekend !

Vous souhaitez les rejoindre !

**Contact:**  
intervillages.sermaise@gmail.com



## Restos du cœur



Le 14 janvier dernier, le Conseil Municipal des Enfants était sur le pont afin d'organiser sa traditionnelle collecte au profit des Restos du Cœur.

Grâce à un bel élan de générosité, c'est encore une belle récolte qui a été réalisée.

L'ensemble des dons a ensuite été acheminé au local des Restos du Cœur de Dourdan où les enfants, accueillis par sa directrice Madame Pinthon, ont pu visiter le centre et se faire expliquer le fonctionnement de ce dernier.

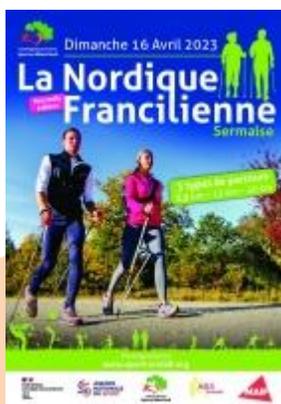
**Encore un grand merci pour votre contribution.**



## La Nordique Francilienne

C'est le dimanche 16 avril 2023 que se déroulera sur notre commune la deuxième édition de la Nordique Francilienne.

Organisée conjointement par l'ASLS et Le Comité Régional du Sport en Milieu Rural d'Ile-de-France, ce seront trois parcours, au choix, de 8,8 km, 13km, et 20 km qui seront proposés.



Cette manifestation est ouverte à tous, licenciés comme non licenciés.

Les jeunes de moins de 18 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Tarif en ligne : 10 euros Tarif sur place : 12 euros

Inscriptions en ligne sur : [www.sportruralidf.org/](http://www.sportruralidf.org/)

## C'était la première séance

C'est dans une ambiance de ciné-club, en présence d'un public curieux et, il faut le dire, impatient d'en découvrir le résultat, qu'a été projeté en avant-première la vidéo réalisée avec les enfants du CME.

Ce court-métrage, résultat d'un an de tournage, met en avant notre village, son centre bourg et ses hameaux, au travers d'histoires, de descriptions et d'anecdotes relatées par les enfants.

L'accueil enthousiaste de tous à la fin du film était la plus belle des récompenses pour nos jeunes élus qui auront mis beaucoup de cœur et d'implication dans la réalisation de cette vidéo.

Nous n'oublions pas d'associer à la réussite de ce projet Madame Anja Simonnet et Monsieur Guy Bervin, nos réalisateurs, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible.



**RAPPEL :** Les jeunes doivent se faire recenser à la Mairie entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents. Cette formalité est importante : Elle conditionne la journée d'appel obligatoire. L'attestation délivrée sera demandée pour passer différents diplômes et l'examen du permis de conduire.